

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 4 AVRIL 1879.

NATURALISATION ORDINAIRE.

Rapports faits, au nom de la commission, par M. MOUTON.

I

Demande du sieur Augustin-Renold HENRY.

MESSIEURS,

Le sieur Henry est né à Louvroil (France), le 15 mars 1857.

Il est venu en Belgique avec sa famille en 1863, et exerce la profession d'ajusteur-armurier dans la commune de Goegnies-Chaussée où il continue de résider. Il s'y est fait inscrire pour la levée de milice de 1879.

Les renseignements fournis sur son compte ne laissent rien à désirer.

En conséquence, la commission propose de prendre sa demande en considération, le pétitionnaire s'engageant à acquitter le droit d'enregistrement.

Le Rapporteur,

D. MOUTON.

Le Président,

E. VANDAM.

II

Demande du sieur Cerf-Lion SALOMON.

MESSIEURS,

Le sieur Salomon, né à Ennery (Prusse), le 14 mars 1814, sollicite la naturalisation ordinaire.

Le pétitionnaire est venu en Belgique, en 1872, à la suite des événements de la guerre franco-prussienne de 1870, avec l'intention de s'y fixer définitivement.

Il exerce la profession de négociant en pelleteries, à Molenbeek-Saint-Jean, et les autorités donnent les meilleurs renseignements sur son honorabilité.

En 1873, il a obtenu l'autorisation d'établir son domicile en Belgique.

Le pétitionnaire s'engageant à payer le droit d'enregistrement, votre commission estime qu'il y a lieu d'accueillir favorablement sa demande.

Le Rapporteur,

D. MOUTON.

Le Président,

E. VANDAM.
